

**DISCOURS DE MONSIEUR EDOUARD FRITCH  
PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE**

\*\*\*

**17<sup>ème</sup> Forum PTOM-UE  
Discours d'ouverture de l'atelier de travail  
« Le développement durable au travers de la coopération  
régionale »**

\*\*\*

**Jeudi 28 février 2019, Moorea**

Monsieur le Commissaire européen,  
Mesdames et Messieurs les représentants de l'Union européenne, de ses Etats  
membres, de la Commission européenne et du Parlement européen,  
Mesdames et Messieurs les représentants des Pays et Territoires d'Outre-Mer,  
Madame la Députée de Polynésie française,  
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations régionales du  
Pacifique,  
Monsieur le Maire de la commune de Moorea-Maiao,  
Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Ia ora na,

Ce merveilleux Océan Pacifique qui nous unit est notre plus grande force. Malgré nos différences institutionnelles ou coutumières, nous partageons une même culture océanienne, un même rapport sacré au monde océanique. Le Pacifique est notre maison, là où nous sommes chez nous et où nous nous sentons bien. Aucun paysage ni architecture au monde, aussi splendide soit-il, ne viendra remplacer le sentiment de plénitude que nous, Polynésiens, Micronésiens, Mélanésiens, c'est-à-dire Océaniens, ressentons quand nous posons le pied sur nos terres et nous baignons dans nos lagons.

Dans le Pacifique, l'Océan est notre bien commun et, dans notre culture, il est le lien entre chacune de nos îles. Il est le lien entre les hommes et, donc, entre nos territoires.

Mais ce même Océan Pacifique est aussi, parfois, une source de fragilité, en proie aux menaces climatiques et aux nombreuses vicissitudes des temps modernes, comme le pillage de nos ressources halieutiques ou la pollution par des millions de tonnes de déchets plastiques qui y sont déversés chaque année.

Parce que nous sommes tous, dans le Pacifique, exposés aux mêmes dangers, face aux éléments ou à l'action des hommes, la coopération régionale n'est pas qu'une ambition : c'est une nécessité impérieuse.

Au-delà de l'inéluctable montée des eaux qui menace la pérennité de certains de nos atolls, chaque dépression, chaque cyclone est source d'anxiété pour nos populations et de dépenses publiques additionnelles pour nos collectivités qui doivent faire face à des dégâts de plus en plus importants. Toutes nos actions de résilience nécessitent des moyens considérables. Notre contribution, je dirais même notre tribut, à ces périls mondiaux mérite d'être prise en considération.

Pour développer nos potentiels, de l'économie bleue au tourisme, comme pour nous prémunir efficacement des diverses menaces qui pèsent sur nous, la seule voie possible est la coopération et l'intégration régionale. Nous sommes le plus grand Océan du monde mais la majorité de nos pays et territoires ne représentent que de petites îles fragiles, faiblement peuplées. L'union devient alors vitale !

Pour faire face à ces défis et promouvoir son développement économique, la Polynésie française s'est engagée dans des actions de coopération bilatérales. Nous avons ainsi signé l'année dernière un plan conjoint de coopération avec la Nouvelle-Zélande et pas plus tard qu'hier soir, une convention cadre de partenariat avec Wallis-et-Futuna. Ces nouvelles formes de coopération économique, sociale et culturelle, sans compter l'accord multilatéral sur le câble sous-marin « Manatua » qui nous reliera bientôt à Samoa en passant par les îles Cook et Niue, redonnent véritablement tout son sens au triangle Polynésien.

Dans cette dynamique de coopération régionale que nous appelons de nos vœux, l'Union européenne a toute sa place, tant par les financements qu'elle peut apporter que par son expertise et son assistance technique. Ses interventions sont en effet toujours d'un apport précieux dans le développement de nos échanges, tant entre les PTOM qu'avec nos pays voisins, RUP ou ACP.

A titre d'exemple, le programme du 11<sup>ème</sup> FED Régional des PTOM du Pacifique, PROTEGE, qui est doté d'une enveloppe de 36 millions d'euros, consolidera nos acquis de coopération dans les domaines du changement climatique, de la biodiversité et de la gestion durable des ressources naturelles, initiés par le programme INTEGRE du 10<sup>ème</sup> FED régional.

Dans la région Pacifique, nous sommes membres à part entière du Forum des îles du Pacifique, de la Communauté du Pacifique et du Programme régional océanien de l'environnement, qui sont les trois organisations de coopération phares de la région. Nous participons pleinement à leurs activités et c'est au travers de ces trois organisations que les pays du Pacifique mettent en œuvre leurs politiques et programmes de coopération, tant sur le plan politique que d'un point de vue scientifique et technique.

C'est pourquoi nous nous réjouissons de la demande officielle de l'Union européenne de devenir un « membre observateur permanent » de la Communauté du Pacifique et que nous soutenons cette démarche.

Nous sommes aussi très attentifs aux discussions post-Cotonou et nous souhaitons être pleinement associés aux organes de gouvernance UE-ACP dans la région Pacifique.

Nous plaidons également en faveur d'une meilleure coordination des instruments d'intervention de l'UE dans la région. En effet, pour que la mise en œuvre d'actions communes soit effective, il est indispensable que les règles de programmation des ACP et des PTOM soient mises en cohérence. Cette remarque vaut aussi, évidemment, pour les calendriers de programmation.

Enfin, nous nous félicitons de « l'initiative conjointe du Pacifique pour la biodiversité, le changement climatique et la résilience » annoncée au dernier Sommet du Forum à Nauru, qui est un instrument financier pertinent, sous réserve cependant que des financements complémentaires permettent la mise en œuvre de programmes régionaux ACP-PTOM.

En conclusion, je souhaite ici souligner combien l'Union européenne est un partenaire et un vecteur important de coopération et d'intégration régionale et combien nous pouvons nous inspirer de son expérience.

Mais il me semble en retour qu'il est également dans l'intérêt de l'Union européenne que les PTOM soient parfaitement intégrés dans leur environnement régional, du fait de leur double appartenance à la famille européenne et à leurs régions d'origine, ce qui fait d'eux autant de points d'appui et de relais pour le rayonnement de l'UE au niveau international.

Je vous souhaite à toutes et tous un bon atelier de travail consacré au « développement durable au travers de la coopération régionale ».

Je vous remercie de votre attention.